

## MAIRIE DE MONTAGNY



### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

La séance est ouverte à 19 heures.

Etaient présents : Mmes CARTIER – FRAISSE-SIBILLE – GAY - JEANJEAN MARECHAL – LARME-CATHERINEAU - LASSALLE – PAILLASSEUR - TEDESCHI - TURPIN  
Mrs BESSON – DUMONT-BURDIN - FOUILLAND - GERGAUD – LECAMUS - MEUNIER - RIGNANESE – SAYLLAC - TOURNIER.

Etaient excusés : de Marie-Hélène MARTINAUD à Florent LECAMUS – de Jacqueline PONE-VANHAUWAERT à Sandrine FRAISSE-SIBILLE – de Jean-Marc PROST à Alain BESSON – de Christophe BAUDUIN à Jean-Louis GERGAUD.

Etaient absents : Stéphane GAUMOND

#### **Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 juin 2015 :**

le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Délibération 2015-039** Désaffectation et déclassement du local Mille Club : suite à l'ouverture de la salle Trait d'Union, le Mille Club n'est plus utilisé par du public. Il y a donc lieu de mettre ce bâtiment dans le domaine privé de la commune. Adoptée à l'unanimité.

**Délibération 2015-040** Validation du rapport sur le prix et la qualité du service – assainissement non collectif : ce service est exploité et régit par la SOGEDO. Mr le Maire demande à l'assemblée de valider ce rapport. Adoptée à l'unanimité.

**Délibération 2015-041** Retrait affiliation volontaire de la commune de Rillieux la Pape et de son CCAS du Centre de Gestion : la commune ayant formulé son souhait de ne plus être affiliée au Centre de Gestion, il y a lieu de lui donner notre position. Adoptée à l'unanimité.

**Délibération 2015-042** Approbation du rapport de gestion de la SEMCODA : au vu du rapport présenté par la SEMCODA, Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable à ce dernier. Adoptée à l'unanimité.

**Délibération 2015-043** : Augmentation du capital SEMCODA ; la commune de Montagny possède déjà 229 actions. Il faut savoir que ces actions ne rapporteront jamais à rien à la commune. Deux options s'offrent au conseil, soit, 1° option de ne pas accepter l'augmentation de capital, soit, 2° option accepter l'augmentation de capital. Adoptée par 2 abstentions, 7 voix pour l'option 2 et 13 voix pour l'option 1.

**Délibération 2015-044** Garantie financière accordée à SEMCODA - cette délibération annule et remplace celle du 28 mai 2015 (erreur de plume) : après demande auprès de la commune, la SEMCODA a demandé une garantie financière pour un emprunt de 378 899 €, à hauteur de 50 %. Cet emprunt est réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette garantie financière conforte la commune dans la production de logements sociaux, cet emprunt est destiné à l'acquisition ou l'amélioration de 3 logements PLUS et un logement PLAI. Adoptée à l'unanimité.

**Délibération 2015-045** Subvention de fonctionnement à l'association CECOM, exercice 2015 : le maintien et le développement des activités associatives sur la commune sont nécessaires à la vie sociale et culturelle. Aussi, pour ce faire Mr le Maire demande à l'assemblée d'accorder une subvention de 333 € à cette association afin de lui permettre d'assurer à la fois ses frais de

fonctionnement et ses activités. Cette subvention rentre bien évidemment dans le cadre budgétaire de l'année 2015. Monsieur Meunier prend la parole prétendant que le CECOM était une société et non une association à but non lucratif. Adoptée par 4 abstentions, 2 voix contre et 16 voix pour. Il faut signaler que Mr Tournier président de cette association était sorti pour le vote.

**Délibération 2015-046** Subvention exceptionnelle à l'association Gym Volontaire : cette association ayant avancé des frais lors des festivités du 14 juillet, il est décidé d'attribuer une subvention de 150 €. Adoptée par 1 voix contre, et 21 voix pour.

Compte rendu des décisions prises par Mr le Maire par délégation du conseil municipal :

- signature d'un bail commercial entre la commune et Sésame Autisme ;
- signature d'un MAPA pour les travaux réalisés à la salle Goiffieu pour Sésame Autisme ;
- signature d'une convention entre la commune et Orange, pour l'installation d'un relais téléphonique.

Questions diverses posées par les élus de l'opposition :

- la rentrée scolaire, effectifs et matériel : des précisions quant aux chiffres sont données par Corinne et Suzanne. 1 classe supplémentaire a été ouverte à l'école du bas, des tableaux interactifs ont été installés, 1 dans chaque école.
- Etat de l'avancement des travaux en cours à Brasseronde : tout s'est parfaitement déroulé et le fin des travaux est imminente, certainement fin octobre tous les branchements seront raccordés.
- Parking des Doves au Vieux Bourg : les projets avancent notamment avec les Brigades vertes qui ont en charge la construction d'un muret en pierres.
- RD 386 travaux au niveau de l'école : ils devraient débiter aux environs de mars 2016 ; travaux dont la maîtrise d'œuvre sera conjointe entre le département et la CCVG.
- Mille Club : y a-t-il un nouveau projet ? : oui en cours d'élaboration, vraisemblablement un cabinet médical, un projet étant à l'étude avec plusieurs médecins.
- Point d'avancement de la révision du PLU : à ce jour, et compte tenu des nouvelles directives de l'état notamment en ce qui concerne le PLUI, les élus réfléchissent et se demandent s'il est bon de la continuer en l'état. Il conviendra d'en reparler un peu plus tard.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire,

**signé**

Jean-Louis GERGAUD